

Nouvelles de Rome.

Rome, 9 Février 1874.

Mon cher ami,

J'AI reçu votre bonne et intéressante lettre du 16 Janvier, qui m'a fait plaisir, comme tout ce qui vient d'un ami. Merci pour vos bonnes paroles, merci pour toutes les nouvelles que vous me donnez. C'était les premiers mots que je recevais touchant l'Union-Allet, touchant son Bulletin, touchant le Casino ; œuvres auxquelles, comme vous, je porte tant d'intérêt, et pour le succès desquelles je donnerais une partie de ma vie. Je n'ai été nullement surpris d'apprendre que depuis quelques mois, ces œuvres aient eu à rencontrer des difficultés, et soient passées par des crises pénibles. Il ne faut pas s'en alarmer, et encore moins en prendre un sujet de découragement ; au contraire, nous devons nous en réjouir. Les épreuves sont le sceau de toute grande et honnête entreprise. Une œuvre qui ne rencontre pas d'obstacles, est une œuvre que le démon ne redoute pas, or, malheur à à une telle entreprise.

Vous me reprochez de n'avoir point envoyé de communications pour votre Bulletin ; je crois être parfaitement justifiable, puisque je n'ai appris que trois mois après mon départ du Canada, et par hasard, chez le Général de Charette, que le 1er No. du Bulletin de l'Union-Allet était sorti.

Je vous assure qu'il m'aurait été bien agréable, lors de mon séjour en Belgique, de faire savoir aux Zouaves, toutes les bonnes choses que m'a dites sur leur compte, leur ami, le bon Père de Gerlache ; j'aurais aimé alors à leur dire, combien est vif et sincère, le souvenir que ce digne Religieux conserve d'eux tous, avec quel soin et quelle affection il conserve leurs lettres, leurs photographies, etc., avec quel rayonnement de joie il m'exprimait l'espoir de les revoir encore à Rome., etc., etc.

Puis, lorsque je suis passé en France, j'aurais eu du plaisir à vous dire, avec quelle expression de joie et quelle ouverture de cœur, le Général de Charette m'accueillit, me parla de ses *chers Custors* ; en quels termes il m'exprima son admiration pour leur conduite depuis leur retour au pays, et pour la formation de l'Union-Allet, etc. M. le Baron de Charette est encore plein de confiance, et il espère se voir encore une fois à la tête de ses Zouaves ; un Chouan ne se décourage pas facilement.

En attendant que je vous envoie une correspondance sur Rome, sur les ignominieux faits et gestes des bandits qui y sont installés en maîtres, depuis près de quatre ans, je vous dirai aujourd'hui un mot de l'audience privée qu'a accordé Sa Sainteté, il n'y a que quelques jours, à MM. Plinguet, Caisse et à moi. Pie IX, qui aime tant l'Eglise et tous ses enfants, a cependant dans son grand cœur une place spéciale pour ses Zouaves, Canadiens. Le Général Kanzler me l'avait dit quelques jours auparavant, et j'en ai eu la preuve dans notre audience. En me voyant apparaître dans son appartement, Il me dit : « Un zouave ! » Me jetant à ses pieds je Lui répondis : « Pas tout à fait T. S. Père, mais un de leurs aumôniers. »

—« Ces bons zouaves du Canada, répliqua Sa Sainteté, je ne les oublie pas et je les aime toujours beaucoup.

—« Très Saint Père, me suis-je permis de répondre, leur amour et leur attachement à Votre Sainteté, semble augmenter avec les épreuves et les angoisses dont on abreuve Votre grande âme, de

« puis leur éloignement forcé de Votre personne sacrée. Les Zouaves n'ont qu'un regret et qu'un désir : leur regret est de n'avoir pu mourir pour la défense de Vos droits, leur désir, de revenir prendre leur place sous Votre étendard béni. »

—« Ah les bons enfants ! je suis bien sensible à leur dévouement ! » et en disant ces mots, Il paraissait vivement affecté ; je pensais bien qu'il leur en coûterait de mettre bas les armes mais il aurait été *irragionevole* (irraisonnable) de les faire massacrer inutilement. Déjà tant de sang se versait en Europe. »

Sa Sainteté dit ensuite quelques mots sur les épreuves par lesquelles passe l'Eglise dans ces temps ci ; parla en particulier du diocèse de Montréal et de son bon Evêque, puis après nous avoir donné à chacun une médaille, Elle se préparait à nous donner congé lorsque je lui dis que j'avais une faveur à solliciter ; « Eh bien, dites, » me répliqua en souriant avec bonté ce bon père, « dites ce que vous désirez. »

—« Je sollicite humblement de Votre Béatitude, pour tous les membres de l'Union Allet, composée de nos anciens zouaves, la faveur d'une indulgence plénière à gagner le jour de la fête de St Grégoire VII, patron de cette société. Si Votre Sainteté le permet, je Lui ferai présenter l'Indult par Mgr. Siméoni, à sa prochaine audience.

—« Ah St Grégoire VII ! Bien choisi, bien choisi !! Oui je leur accorderai la grâce que vous demandez pour eux ; » puis après un instant de réflexion, Sa Sainteté ajouta : je vais vous faire un présent qui sera pour eux un souvenir du Pape qu'ils ont si bien servi ; je vais vous donner un petit tableau représentant l'intérieur d'un sanctuaire dédié à St. Grégoire VII, que je fis réparer à Salerne ; qu'ils prient bien St. Grégoire VII.

De suite le bon Pape sonna un de ses cameriers pour lui dire de me donner ce tableau, qu'Il venait de recevoir probablement puisqu'il était dans un coin de sa chambre de travail, non encore suspendu.

Après avoir reçu une dernière bénédiction que mes compagnons et moi sollicitâmes pour tous ceux qui nous sont chers, nous partîmes, les larmes aux yeux et le cœur débordant des plus douces émotions. Il nous semblait avoir goûté quelque chose des douceurs du Ciel. Nous venions de baiser les pieds et les mains du Vicaire de J.-C. ; nous avions entendu tomber de sa bouche de douces et affectueuses paroles à notre adresse ; nous emportions pour nous et les nôtres Sa bénédiction, des indulgences, puis un magnifique cadeau, monument matériel de la bonté de ce grand et immortel Pontife. En fallait-il autant pour inonder nos âmes de foi et de bonheur ?

Revenu de mon émotion, je me rappelai ce mot de notre bien-aimé Colonel Allet, qui me disait en sortant de l'audience qu'avait accordée le St. Père au 3^{me} détachement dans son jardin : « Comment voulez-vous qu'on ne se passionne pas pour un si bon Pape. »

Vous voudrez bien, mon cher ami, faire connaître officiellement à l'Union-Allet, soit par le Bureau de Régie, soit par le Président, la faveur dont vient de la gratifier Sa Sainteté, savoir : l'Indulgence plénière à gagner par tous les membres le jour de St. Grégoire, le 25 Mai. Je ne doute pas que tous se feront un devoir de communier ce jour-là pour notre bien-aimé Pontife, et que personne n'oubliera l'exhortation qui leur a été faite : « Qu'ils prient bien St. Grégoire. »